
REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2017/205561]

24 AOUT 2017. — Circulaire relative à l'élaboration du plan de convergence. — Errata

Dans la circulaire susmentionnée, publiée au *Moniteur belge* du 13 septembre 2017 à la page 84003 :

- au 5^e alinéa, il y a lieu de lire « budget initial 2021 » au lieu de « budget initial 2020 »;
- le 8^e alinéa est remplacé par ce qui suit :

« Le tableau qui reprend le plan de convergence comporte 4 parties. Il sera généré au travers du logiciel eComptes (repris sous la référence « TBP » - tableau de bord pluriannuel) pour l'historique des données des cinq derniers exercices budgétaires et devra être complété par vous pour les projections jusqu'en 2021 inclus en fonction des choix politiques que vous prendrez pour retrouver l'équilibre au plus tard lors de l'élaboration du budget initial 2021. Le maintien de l'exercice de planification jusqu'en 2021, tout en prévoyant un retour à l'équilibre en 2021, permet de tester les hypothèses jusqu'à cet exercice et d'ainsi prendre une sécurité quant au caractère durable du retour à l'équilibre. »
